

Disaster Recovery Manager : reprise d'activité des technologies de l'information

Date et durée
Code formation : DR01FR Durée : 3 jours Nombre d'heures : 24 heures
Formation avec certification
Certified Disaster Recovery Manager
Description
Dans les organisations et les entreprises, la reprise après sinistre se caractérise par la mise en œuvre de politiques et de processus visant à garantir la sécurité des systèmes d'information. Elle intervient en cas de défaillances humaines, de pannes matérielles, d'incidents de sécurité ou encore en cas de cyberattaques. La reprise après sinistre est un outil majeur qui vise à éviter les risques de perte de données, les impacts financiers, la diminution de la fiabilité ou encore la mauvaise image de marque de l'entreprise. Dans ce contexte, un plan de reprise après sinistre englobe les différentes étapes qu'une organisation est tenue de suivre pour rétablir rapidement la disponibilité de son parc informatique. Le programme de cette formation Disaster Recovery Manager vise à vous doter des connaissances indispensables pour accompagner une entreprise dans la planification, le management et la conduite d'un plan de reprise après sinistre. Elle vous permettra de découvrir et de comprendre parfaitement les bonnes pratiques relatives à ce type de mesures. Après avoir découvert les principes fondamentaux des processus de reprise après sinistre, vous serez en mesure de passer l'examen PECB Certified Disaster Recovery Manager. Il vous permettra d'obtenir l'une de 4 certifications associées. En devenant responsable certifié de reprise après sinistre, vous prouverez que vous possédez les bonnes pratiques et les habiletés professionnelles requises pour assurer la mise en place de processus et de politiques. Télécharger le guide de formation PECB Disaster Recovery Manager
Objectifs
A l'issue de la formation Disaster Recovery Manager, vous atteindrez les objectifs suivants : • connaître la relation qui lie la reprise d'activités après sinistre avec d'autres normes, réglementations et disciplines informatiques ; • comprendre les différents concepts, les stratégies et les techniques employés lors de la réalisation et de la conduite d'un plan de reprise après sinistre ; • Identifier et comprendre comment appliquer la bonne stratégie de reprise après sinistre pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein d'une organisation ; • acquérir des compétences techniques afin de soutenir une entreprise dans sa planification, sa mise en place, son management, son suivi et sa maintenance des services de reprise après sinistre, selon les bonnes pratiques ; • réussir l'examen PECB Certified Disaster Recovery Manager et obtenir une certification associée.

Points forts																													
Travaux pratiques basés sur des cas réels avec une documentation de 350 pages ; 21 crédits DPC ; Examen de certification PECB compris dans le prix de la formation ; En cas d'échec, repassez-le sans frais dans les 12 mois.																													
Certification																													
L'examen PECB Certified Disaster Recovery Foundation remplit les exigences relatives au programme d'examen et de certification du PECB. Il couvre les domaines de compétences suivants : • Les principes et les concepts de base de la planification de la reprise après sinistre ; • L'élaboration d'un plan de reprise après sinistre ; • Les installations de récupération et les capacités de services en sous-traitance ; • Le test et le suivi d'un plan de reprise après sinistre. Après avoir réussi cet examen de 2 heures disponible en Français, vous pourrez demander l'une des certifications suivantes en fonction de votre expérience professionnelle : <table> <tr> <th>Qualification</th><th>Examen</th><th>Expérience professionnelle</th><th>Expérience projet SM</th><th>Autres exigences</th></tr> <tr> <td>PECB Certified Provisional Disaster Recovery Manager</td><td>Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent</td><td>Aucune</td><td>Aucune</td><td>Signer le Code de déontologie de PECB</td></tr> <tr> <td>PECB Certified Disaster Recovery Manager</td><td>Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent</td><td>2 ans dont 1 an d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.</td><td>Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 200 heures</td><td>Signer le Code de déontologie de PECB</td></tr> <tr> <td>PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager</td><td>Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent</td><td>5 ans dont 2 ans d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.</td><td>Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 300 heures</td><td>Signer le Code de déontologie de PECB</td></tr> <tr> <td>PECB Certified Senior Lead Disaster Recovery Manager</td><td>Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent</td><td>10 ans dont 7 ans d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.</td><td>Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 1000 heures</td><td>Signer le Code de déontologie de PECB</td></tr> </table> Pour en savoir plus sur les modalités, consulter le règlement d'examen PECB ainsi que le règlement de certification PECB.					Qualification	Examen	Expérience professionnelle	Expérience projet SM	Autres exigences	PECB Certified Provisional Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	Aucune	Aucune	Signer le Code de déontologie de PECB	PECB Certified Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	2 ans dont 1 an d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 200 heures	Signer le Code de déontologie de PECB	PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	5 ans dont 2 ans d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 300 heures	Signer le Code de déontologie de PECB	PECB Certified Senior Lead Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	10 ans dont 7 ans d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 1000 heures	Signer le Code de déontologie de PECB
Qualification	Examen	Expérience professionnelle	Expérience projet SM	Autres exigences																									
PECB Certified Provisional Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	Aucune	Aucune	Signer le Code de déontologie de PECB																									
PECB Certified Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	2 ans dont 1 an d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 200 heures	Signer le Code de déontologie de PECB																									
PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	5 ans dont 2 ans d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 300 heures	Signer le Code de déontologie de PECB																									
PECB Certified Senior Lead Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	10 ans dont 7 ans d'expérience en gestion de la reprise d'activité après sinistre.	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 1000 heures	Signer le Code de déontologie de PECB																									
Modalités d'évaluation																													
Etude de cas																													
Pré-requis																													
Suivre la formation Disaster Recovery Manager nécessite les prérequis suivant : • avoir une bonne connaissance du fonctionnement des services de reprise après sinistre et connaître parfaitement les principes de management.																													
Public																													
Cette formation s'adresse aux publics suivants : • tous les professionnels de la reprise après sinistre qui désirent développer une meilleure approche des bonnes pratiques de reprise après incident ;																													

- les responsables chargés de la bonne mise en place et de la supervision d'un plan de reprise après sinistre au sein d'une entreprise ;
- tous membres d'une équipe chargé de planifier une reprise après sinistre.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Chef de projet / Responsable de projet
Manager
Administrateur système
Ingénieur système

Programme

Jour 1 : les fondamentaux

- Définition du concept de reprise après sinistre.
- Élaboration d'un plan de reprise après sinistre.

Jour 2 : les exigences

Choix de stratégies visant à minimiser les risques.
Préparation d'un plan de reprise après sinistre.

Jour 3 : les solutions

- Externalisation des services de reprise après sinistre.
- Application de mesures de réponse et d'activation après un incident.

Dernière demi-journée :

- passage de l'examen de certification Disaster Recovery Manager (durée : 2 heures).

A savoir : le support du cours et l'examen PECB Disaster Recovery Manager sont disponibles en Français.

PECB

Contenu de formation proposé en partenariat avec PECB